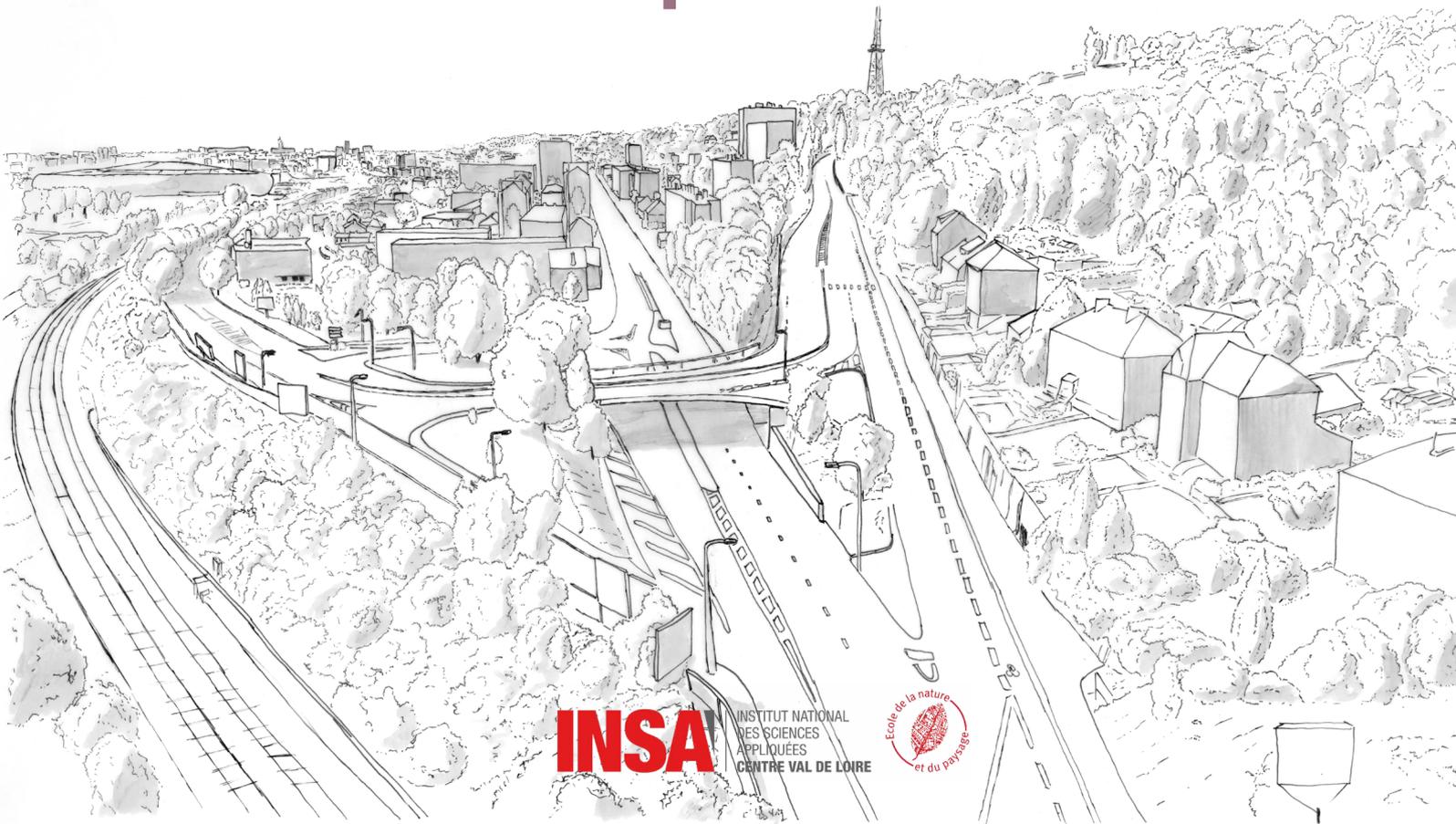


LE HAVRE

Soquence



LE HAVRE

Soquence

SOMMAIRE

PRÉSENTATION07

PRÉFACE	08
LA COMMANDE	10
PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS	12
PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS	12
PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS	13
COMITÉ D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.	15

CHAPITRE 1 - LE DIAGNOSTIC PAYSAGER16

GÉOGRAPHIE / Soquence, comment un quartier s'insère dans une géographie singulière	18
HISTOIRE / Soquence: Quelle(s) histoire(s) a influencé son évolution et a défini sa trajectoire?	26
ENTRÉE DE VILLE / L'échangeur de la Brèque	36
LIMITES DU QUARTIER / Soquence un quartier enclavé?	44
RAPPORT D'ÉCHELLE / En quoi le rapport au paysage impacte-t-il les formes urbaines?	52
PAYSAGE DU QUOTIDIEN / Quels usages façonnent les parcours du quotidien?	60
DOMANIALITÉS / Que comprend-on intuitivement des domanialités de Soquence?	74
DÉPLACEMENTS / Quelle diversité de cheminements à Soquence?	90

CHAPITRE 2 - LES PROJETS *MINUTE*100

GRAND TERRITOIRE	102
AXES MAJEURS	110
PARCS URBAINS	116
CONNEXIONS	132
CŒURS D'ÎLOTS	152
STADE DESCHASEAUX	162

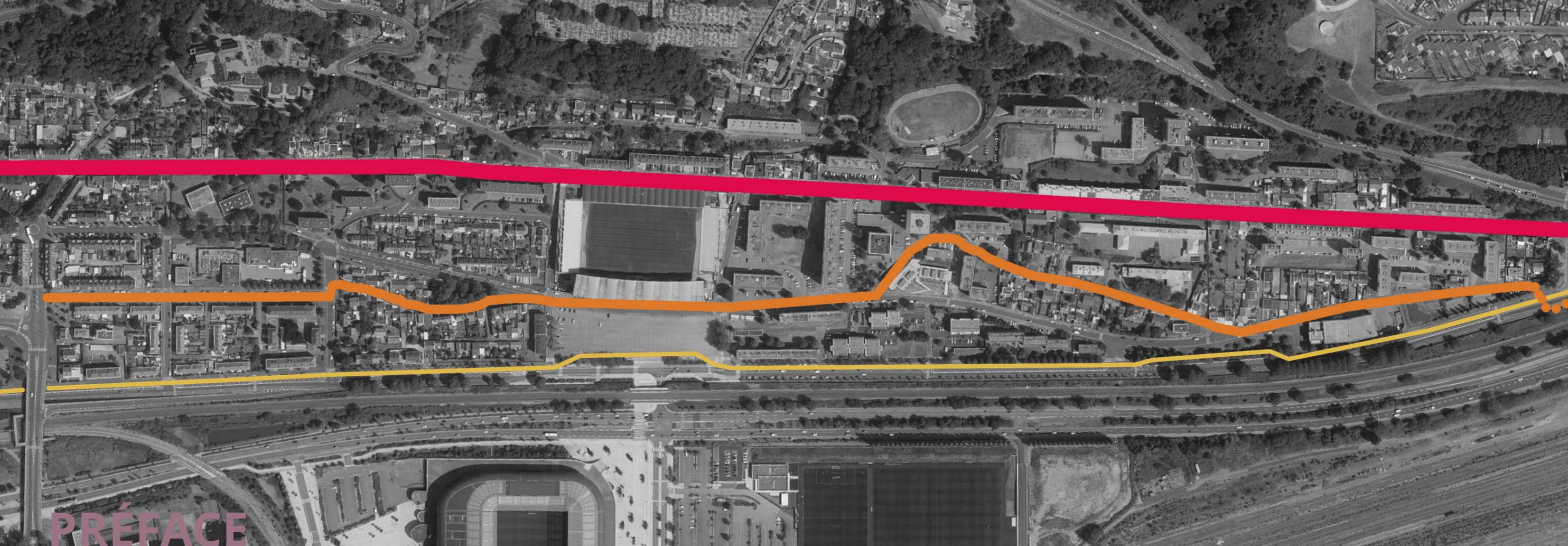
CHAPITRE 3 - LES PROJETS 174

UN PARC, DES CONFLUENCES	176
LE CHEMIN DE TRAVERSE	188
UNE TRAVERSÉE, UN NOUVEAU REGARD	200
LES CŒURS HABITÉS	208
PROMENADE DANS LE VERGER	216
SOQUENCE MIEUX INTÉGRÉE A SA VILLE	228
LE PARC URBAIN DE SOQUENCE	244
LUEURS ET CONTEMPLATIONS	260
L'ASCENSION DE SOQUENCE	274
AU CARREFOUR DE LA VIE QUOTIDIENNE	282
RÉVÉLER LES ESPACES RÉSIDUELS DE SOQUENCE	292
1, 2, 3, SOQUENCE	310
CANOPIÉE	318
APAISER LES CŒURS DE VUES DE SOQUENCE	326
LA BOUCLE SOQUENCE	334

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE 344

LES PUBLICATIONS DU C.R.A.P.A.U.D.	346
LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS	348

PRÉSENTATION



PRÉFACE

Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire, à partir d'une solide analyse argumentée, propose des transformations spatiales, avec une visée résolument prospective et écologique.

Le paysagiste a la compétence de proposer un diagnostic sur un territoire, en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, afin de mettre en lumière des dynamiques complexes et de formuler des problématiques spatiales. Face aux enjeux soulevés par un commanditaire, il élargit les questions posées et propose un programme d'actions organisées dans un projet de paysage dessiné, raconté, mesuré.

Son action s'exerce à toutes les échelles

spatiales, sur des espaces privés ou publics, urbains ou ruraux, sur des délaisés, des friches, des infrastructures.

Au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques et techniques demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, dans une perspective réaliste. Ce contact avec les questionnements de la société civile et des acteurs locaux est au cœur de la pédagogie de l'école du paysage. Pour cela, sont organisées des études en relation avec des collectivités (communes, agglomérations, DDTM, etc.), des acteurs privés ou associatifs tels que des entreprises, des propriétaires fonciers, des sociétés de gestion.

Ces études réelles sont essentielles à la pédagogie du projet de paysage à plus

d'un titre. D'une part, elles placent les élèves et les enseignants en amont d'un programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de repositionner leur commande, de rédiger leur programme.

Ensuite, c'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées, que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur. D'autre part, cette « recherche-action » place les nombreux professionnels, enseignants de l'école, en situation d'expérimentation, aux côtés des enseignants-chercheurs et des acteurs locaux sollicités. Enfin, elles attirent à l'école des personnes-ressources, qui pourront par la suite être invitées à des jurys, des séminaires

ou des colloques, et elles permettent la transmission de ces recherches à des acteurs locaux et à un plus large public : c'est une manière pour l'école d'être active « dans la ville », au sein même de sa réalité et de son rythme.

C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux « partenaires » que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et du Paysage, passe des conventions d'études impliquant une promotion d'élèves sur un semestre ou deux semestres. Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans notre Centre de Recherche Appliqué au Paysage d'Aide aux Usagers et aux Décideurs.

Les travaux ainsi présentés dans cet ouvrage représentent une véritable

boîte à idées en amont des décisions des décideurs et en amont des prestations de professionnels du paysage. Ils ouvrent le champ des réflexions et des perspectives, et entendent participer au changement de nos manières de penser la transformation spatiale des espaces habités et d'agir.



LA COMMANDE

LE HAVRE, QUARTIER DE SOQUENCE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le quartier de Soquence est un territoire situé en entrée de ville. Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPPV), il est enclavé entre, au nord, la Costière, espace naturel remarquable, au sud, la voie ferrée et le boulevard Leningrad, à l'est, le carrefour giratoire de la Brèque, nœud routier structurant et à l'ouest, l'ancien stade Jules Deschaseaux, qui le coupe du tissu plus pavillonnaire du quartier de Gravelle. Très linéaire, le quartier manque de repères.

Pour répondre en partie à cet enclavement et à l'éloignement du centre-ville, des équipements et services publics, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a choisi de desservir le quartier avec la nouvelle ligne de tramway en projet, dont la livraison est prévue pour 2026-2027.

Un diagnostic réalisé en interne par la ville du Havre a permis d'identifier les principales problématiques :

(1) Donner une vraie qualité de vie pour les habitants. Ce qui requiert :
 - un travail de végétalisation urbaine afin de valoriser l'identité paysagère du quartier (perspectives du nord au sud) et de prolonger les qualités naturelles de la Costière vers le sud ;
 - un travail sur les interfaces des espaces publics/privés ;
 - l'identification d'une « centralité » de quartier et d'espaces de détente de proximité ;
 - un renforcement des accès aux espaces verts de proximité.

(2) Faciliter le désenclavement du quartier et la mobilité de ses habitants au regard de la géographie du site (dénivelé, effet couloir) à la fois à l'échelle du quartier (mobilités de proximité) et à l'échelle de l'agglomération (reconnexion au territoire). Ce qui nécessite :
 - davantage de confort et une plus grande qualité des déplacements piétons à l'intérieur du quartier et des groupes de logements ;
 - la nécessaire requalification de la rue de Verdun ;
 - une desserte des futures stations de tramway et des équipements

(en particulier l'école), notamment par l'identification, la création ou la confortation de cheminements piétons et/ou cyclables.

(3) Réussir à proposer des projets à la fois cohérents et simultanés (résidentialisations par Alcéane, développement de la Fabrique, arrivée du tramway).

De son côté, le bailleur social Alcéane (office public de l'habitat de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole) a engagé un ambitieux programme de réhabilitation sur le secteur de l'entrée de ville du Havre. Plus de 800 logements vont bénéficier d'un programme de rénovation. Les objectifs touchent à la fois au patrimoine puisque ces résidences feront l'objet de travaux leur permettant d'améliorer significativement leur performance énergétique mais aussi le cadre de vie. Parallèlement, l'arrivée du tramway et le réaménagement des abords de l'infrastructure poussent à engager un travail en partenariat avec les collectivités pour renouveler l'approche du bailleur quant au principe même de « résidentialisation » et participer, de

concert, à une amélioration de la qualité du cadre de vie.

Les enjeux propres au bailleur sont les suivants :

- (1) La création de liaisons piétonnes de proximité et de continuités paysagères,
- (2) La cohérence des aménagements à l'échelle de l'entrée de ville ;
- (3) Révéler l'intérêt des différents sites à l'échelle du quartier :
 - potentiel de développement de fonctions à l'échelle du quartier, identification de centralités et de points d'intérêts ;
 - évolution des usages ou des fonctions de certains sites ou parcours en lien avec l'arrivée du tram.
- (4) À l'échelle des résidences :
 - potentiel de développement et de diversification de fonctions à l'échelle du quartier, identification de centralités et de points d'intérêts ;
 - l'intégration de la topographie naturelle du site et notamment du pied de falaise ;
 - le traitement des effets de balcon, de creux ;
 - développer une stratégie paysagère globale sur les espaces privés.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Comprendre la structure du quartier et son évolution dans le temps ;
 - Comprendre le maillage et le rôle des espaces publics à l'échelle du quartier et de son contexte ;
 - Appréhender les manières dont le territoire est vécu et parcouru par ses habitant·e·s ;
 - Questionner les notions de domanialité et de proximité ;
 - Identifier les enjeux d'une mutation et d'une évolution à court, moyen et long terme ;
 - Identifier différents registres d'action possibles sur l'espace public en questionnant l'équilibre entre moyens et résultats ;
 - Donner forme à ces actions à différentes échelles en se saisissant des différents outils à la disposition du paysagiste.
- Les propositions s'appuient sur les conditions de l'existant (dénivelés, distances, etc.).

ORGANISATION DE L'ATELIER

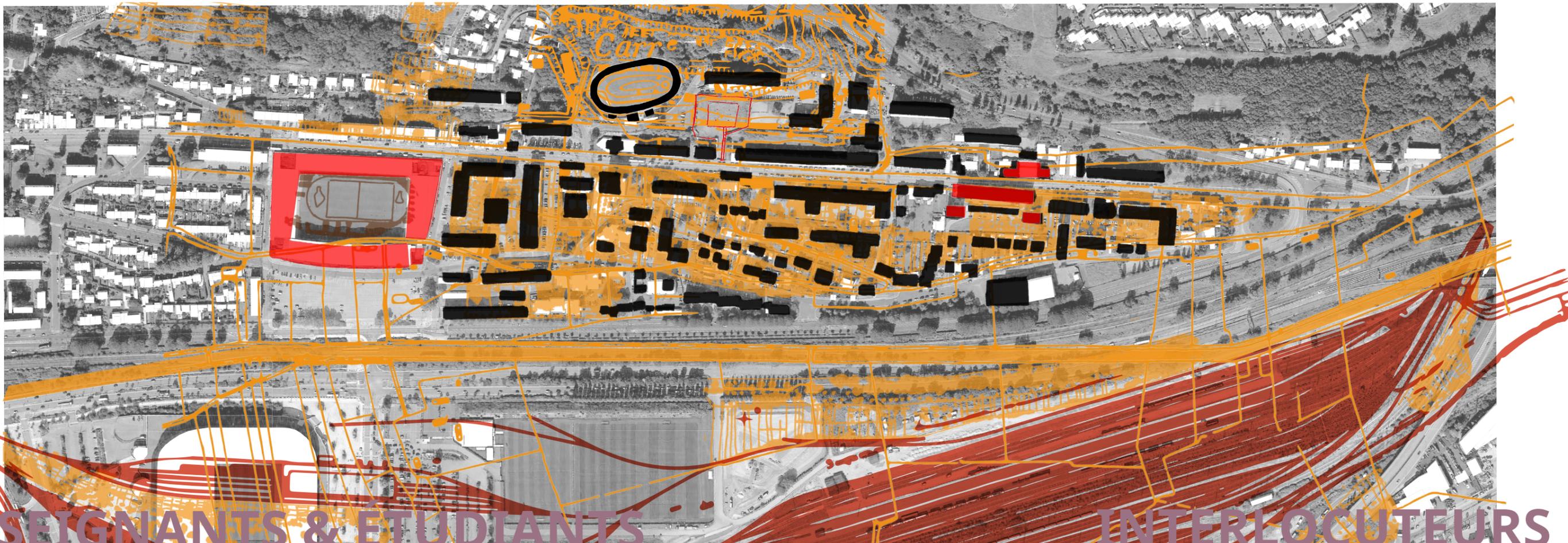
L'atelier pédagogique s'est déroulé en trois temps de réflexion et de

production, suivis des rendus associés :
 (1) le rendu de diagnostic, en groupe ;
 (2) le rendu de projet « minute », en groupe ou individuel ;
 (3) le rendu de projet final, en binôme.

RESTITUTION DE L'ÉTUDE

Dans ce volume, sont présentés : le diagnostic de territoire et les enjeux identifiés ; les propositions d'actions illustrées par les projets « minute » et les projets finaux. Les panneaux de présentation des diagnostics thématiques et des projets sont restitués en format numérique PDF.





ENSEIGNANTS & ÉTUDIANTS

INTERLOCUTEURS

PRÉSENTATION DES ENSEIGNANT·E·S

Les enseignants de l'École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Léa HOMMAGE, professeur associé 24e section, Paysagiste DPLG, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 3e année (DEP1)

- Hugo BRULEY, professeur associé 24e section, Ingénieur paysagiste, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 3e année (DEP1)

- avec la participation des autres enseignants de l'école.

PRÉSENTATION DES ÉTUDIANT·E·S

Lucie AIGRET
 Yann ANCEL
 Valentine BEUZELIN
 Maud COUVEZ
 Kumari DANIEL
 Clément DELMAS
 Léna DENAMPS
 Capucine GÉRARD
 Paul GROLLIER
 Nicholas HEDERMAN
 Hugo JEEGERS
 Antoine LAMARE
 Charles LEFÈVRE de BUSSIÈRE
 Alizée LETERC
 Aude MAJOREL

Augustin MÉNARDAIS
 Fiona METTOUDI
 Sarah O'CONNELL
 Laetitia ORANGE
 Prune PERNOT
 Ludmilla QUEYRENS
 Simon ROUILLIER
 Chiara ROUSSEL
 Marie TIRMARCHE
 Nina TOURNEBIZE
 Sarah TRIMOUILLET
 Gaspard VERMEIL
 Harry VIEWING
 Gaston ZANY

PRÉSENTATION DES INTERLOCUTRICES ET INTERLOCUTEURS

Interlocuteurs institutionnels :

Ville du Havre
 Véronique BONNEAU-CONTREMOULINS, Cheffe du service Urbanisme et Prospective, Direction Études Urbaines et Prospective

Thomas AVENEL, Chargé d'études Données et Évaluation - Études Urbaines et Prospective

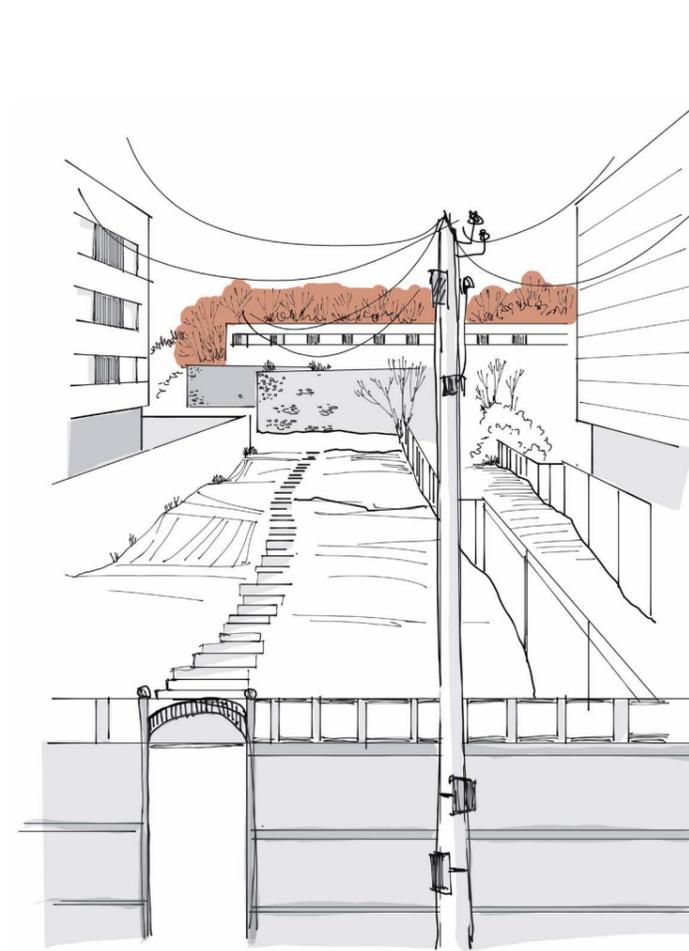
- Ainsi que l'ensemble des élu·e·s et des Services municipaux de la ville du Havre

Bailleur ALCÉANE
 Jessy OUKOLOFF, Directeur Stratégie & Innovations Sociales

Autres interlocuteurs :

La Fabrique Soquence
 Fatima DILMI, Responsable La Fabrique Soquence, Direction Vie Sociale des Territoires Jeunesse et Vie Associative

- Ainsi que l'ensemble des habitant·e·s ou des usagers contactés par les étudiant·e·s.



COMITÉ D'ÉDITION

COMITÉ D'ÉDITION DU CRAPAUD

Direction :
Yann CHAMAILLARD
Directeur de l'INSA Centre Val de Loire

Coordination de l'édition :
Sabine BOUCHE-PILLON
Maître de conférences à l'École de la
Nature et du Paysage, INSA Centre Val
de Loire

Chargées de mission pour ce volume :
Kumari DANIEL et Marie TIRMARCHE
étudiantes en 3e année (DEP1) à l'École
de la Nature et du Paysage, INSA Centre
Val de Loire

CONTACT

Stéphane PERRON
Responsable du Service des formations
et de la vie étudiante de l'INSA Centre Val
de Loire

Alexis METZGER
Directeur de l'École de la Nature et du
Paysage, INSA Centre Val de Loire

3 rue de la Chocolaterie
CS 23410
41034 Blois CEDEX
Tél. : 02 54 74 37 00

www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/

Publié en juillet 2023

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE



Année universitaire
2021-2022

LES ÉDITIONS DU C.R.A.P.A.U.D.

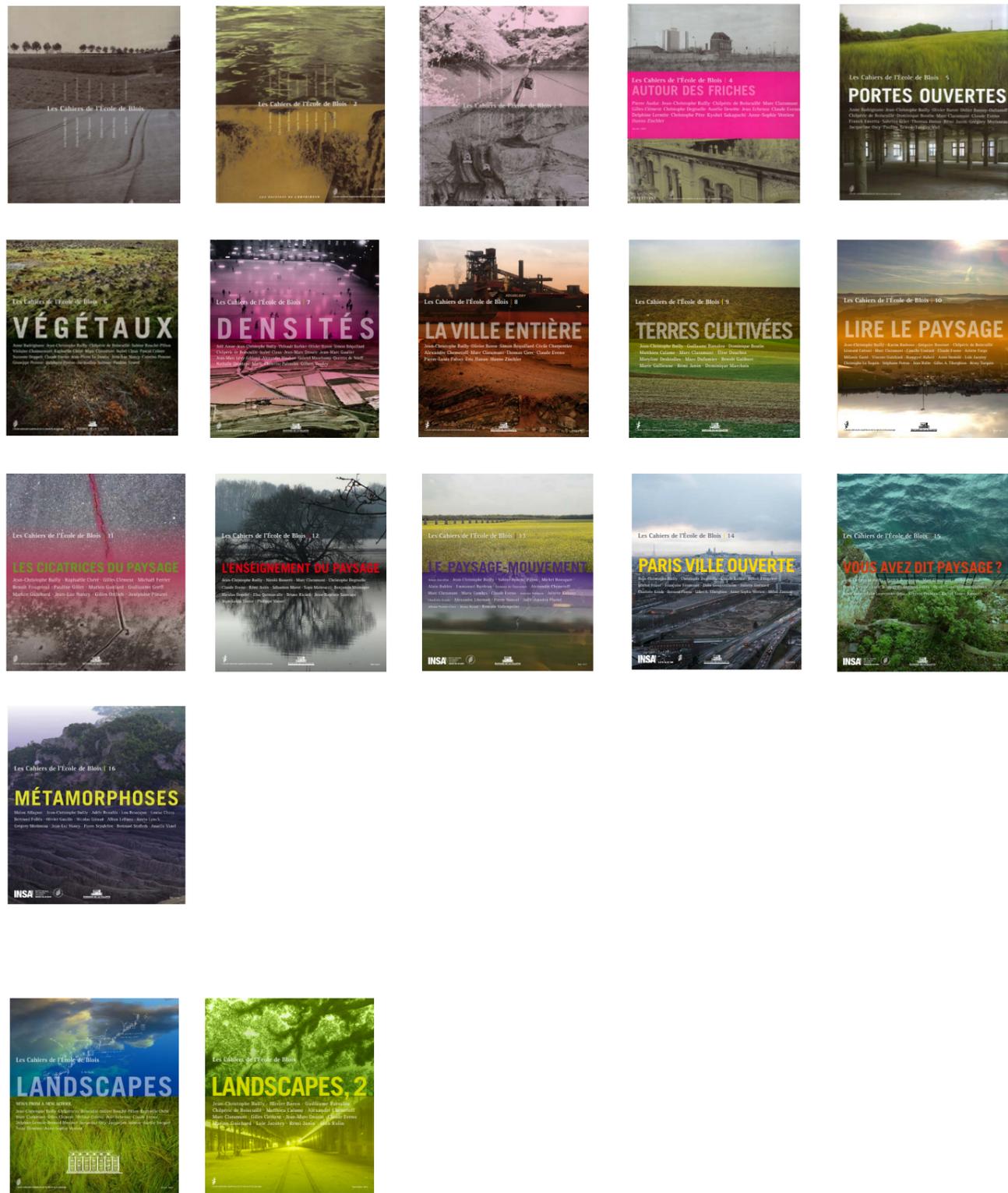
Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs
en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage

www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/

LES ÉDITIONS DU C.R.A.P.A.U.D.

Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs
en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage

www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/



LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
 numéros à parution annuelle et numéros « best of » en anglais
 en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
 en vente à l'école ou par commande

<https://www.cahiers-ecole-de-blois.fr/>

LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
 numéros à parution annuelle et numéros « best of » en anglais
 en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
 en vente à l'école ou par commande

<https://www.cahiers-ecole-de-blois.fr/>

INSA | INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE



Alcéane
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

ÉCOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE - INSA CENTRE VAL DE LOIRE
3 RUE DE LA CHOCOLATERIE - 41000 BLOIS

JANVIER 2023 - JUIN 2023

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

